

**Sujet :** [INTERNET] Opposition au projet éolien Balledent/Chateauponsac.

**De :** nadinelabu <nadinelabu@wanadoo.fr>

**Date :** 24/11/2021 22:50

**Pour :** pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Mme Labussière Nadine  
4, les Fayolles  
87290 Châteauponsac

A l'attention du commissaire enquêteur du projet éolien des quatre chemins,

Monsieur,

Je souhaite par ma contribution vous faire part de ma ferme opposition à ce projet d'implantation de quatre éoliennes sur la commune de Balledent et Châteauponsac. J'habite le village des Fayolles (situé juste après le Montillon )village très impacté aussi par ces futures éoliennes et dont bizarrement on ne parle pas dans le dossier fourni par Valeco.... Ma maison serait donc à environ 700m de l'éolienne E 4.

Je suis tout d'abord outrée par le manque d'information de la population de ces deux communes suite à ce projet élaboré en catimini. En effet , je l'ai moi même découvert lorsque un soir, en rentrant chez moi j'ai aperçu la lumière rouge du mât de mesure clignoter derrière ma maison!!

La population de Châteauponsac semble le découvrir aujourd'hui alors que l'autorisation d'étude a été acceptée en conseil municipal en 2017!!!

C'est aberrant !!

J'ai acheté ma maison en 2001, faisant le choix de vivre à la campagne et subitement on m'imposerait de vivre avec les nuisances qu'entraînent les éoliennes ! De quel droit peut on nuire à ma qualité de vie ainsi, ainsi qu'à celle de nombreux autres riverains?

Alors je m'interroge...Que se passe t'il lorsque on ne peut pas vivre à proximité de ces grands mâts? Qu'en est t'il de la santé des riverains proches d'éoliennes ? Des procès sont en cours pourtant et beaucoup de victimes se plaignent de maux de tête, d'insomnies, de dépression. Devrais je vendre ma maison? A quel prix puisque mon bien sera dévalorisé ? Et qui voudra acheter à proximité d'un tel engin?

Outre les nuisances que je devrais subir ,je m'inquiète aussi de la profusion de tous ces autres projets autour de ma commune.

Chateauponsac " Perle de la Gartempe" deviendrait elle " le point noir à éviter de la Gartempe"?

Nous avons la chance de vivre dans un nord du département arboré avec une faune et flore extraordinaires , avec un site natura 2000, les gorges de la Couze et la vallée de la Gartempe et notre Eglise est classée ,cela qui attire les touristes en quête de nature . Qui voudrait venir en vacances et randonner au pied des éoliennes ?

Je pense que ces implantations sont anarchiques et bien trop nombreuses.

Nous allons être encerclés par ces nombreux projets . Elles seraient implantées dans des zones les moins peuplées au km2 et le promoteur trouve le moyen d'en mettre à moins de

600m seulement des habitations! De plus deux d'entre elles seront très près des routes.

N'est ce pas incohérent?

Ce projet prévoit des dégâts sur la faune et notamment les chiroptères, mais tous les ans , nous sommes sur le couloir du passage des grues qui sont très nombreuses d'ailleurs encore en ce mois de novembre. Ces grues devront elles apprendre à slalomer entre les mâts et les pâles ? Cet été au mois d'août, nous avons même eu la chance de voir un vol de cigognes se poser dans le champ à côté de mon terrain.

La construction de ce parc éolien est pour moi un non sens et il m'est inconcevable de voir ces engins derrière chez moi.

Je vous demande de bien vouloir prendre en considération ma contribution et ma totale opposition à ce projet qui n'est que pour des fins politiques et pécuniaires au détriment d'un territoire déjà déserté.

Cordialement,

Nadine Labussière

Envoyé depuis mon appareil Galaxy